

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018

PROCES VERBAL

En préambule le Président salue l'assistance et remercie les 60 participants pour leur présence.

La séance de l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte à 10H45 et se déroulera selon l'ordre du jour prévu avec un point complémentaire rajouté en point 11. Ce point est lié à la nouvelle domiciliation de l'amicale suite au déménagement du service social de la CARSAT de la rue Lobstein vers la rue du Doubs, siège de cet organisme. Notre point relai courrier n'existe plus de ce fait et il nous faut modifier notre domiciliation.

Personnalités invitées : les Directrices et Directeurs de l'UGECAM, de la CARSAT et de l'IUR Clémenceau, les représentants des CE de ces organismes et un représentant de l'imprimerie de la CARSAT.

Seul Monsieur Eric MULLER, secrétaire du CE de la DG de l'UGECAM est présent. Les autres personnes se sont excusées.

Avant de poursuivre le Président fait adopter le principe du vote des décisions à main levée à la majorité des personnes présentes conformément aux statuts.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité. L'ordre du jour est ensuite abordé.

Point 1 - INTRODUCTION-RAPPORT MORAL

Sont évoqués les principaux événements de l'année 2017.

Effectifs :

A la fin décembre 2017, l'Amicale comptait 143 membres. Tenant compte des arrivées, des départs et d'un décès le nombre des membres est en augmentation de 9 personnes.

Nouvelles adhésions :

Elizabeth et Marc APRAHAMIAN

Françoise BIDENBACH

Guy BONNEVILLE

Philippe CHIFFLOT

Geneviève CHRISTOPHE

Philippe CONILL

Martine FARNY

Viviane FISCHER

Chantal LACOUR

Marc LANG

Georgette NOEPPEL

Lydia RISS

Christine STIKER

Monique ZYGLER

Démissions ou résiliations :

Jeanne et Jean BRONNER

Simone BUCARD

Dominique BUCHER

Maryvonne DUTSCHER

Daniel EVRARD
Anita GALINARO
Huguette GERARD
Georgette GRASS
Hélène HERRMANN
Freddy KNAB
Cécile MEYER
France MILLET
Pierre Bernard NIEDER
Madeleine NOCHER
Régine ORSATI
Marie Marthe SCHLAGDENHAUFFEN
Danielle STIEGLER
Marcelle WERLING
Odile ZEIGER

Décès

Nous déplorons avec tristesse la disparition de Mme Laurette MULLER fidèle membre de notre amicale.

Une minute de silence est observée par l'Assemblée en sa mémoire.

Situation financière :

En 2017, les CE de la CARSAT et de la DG de l'UGECAM ont versé respectivement 800.- € et 3 000.-€ de subventions. S'y rajoutent les cotisations des membres. La situation financière est saine comme le présentera la trésorière au point 4 de l'ordre du jour. L'Amicale a participé au coût des sorties pour en réduire l'impact financier aux participants. A titre d'exemples, le Président évoque la participation de 50 € au voyage annuel en Italie, les prises en charge du coût des cars lors des sorties journalières, la participation pour les apéritifs et cafés lors des repas et la totalité du coût de la réunion de rentrée « galette des rois ». Il relève également la volonté du comité de maintenir à 20 € la cotisation annuelle. Tout ceci n'est possible qu'avec l'apport des subventions.

Monsieur Eric Muller prend la parole pour informer l'assistance d'une subvention exceptionnelle de 5.000.-€ par le CE de la DG de l'UGECAM pour l'année 2018.

Le Président en profite pour sensibiliser le seul représentant de CE présent au maintien du lien intergénérationnel entre actifs et retraités par les CE. Par nos actions nous contribuons à maintenir des liens entre les retraités après leurs périodes d'activités. Le nombre croissant de nos adhérents démontre que nous répondons à ce besoin.

Point sur nos évènements 2017 :

Bilan global :

- 6 réunions dont les conférences et l'Assemblée Générale,
- 6 sorties dont celles du repas de Noël et du plan d'eau,
- 1 voyage de 5 jours au Cinq Terres,
- 7 sorties balades pédestres,
- 2 sorties vélo.

Toutes ces activités seront détaillées lors des points suivants.

Point sur le fonctionnement du comité :

L'effectif du comité se réduit à 9 membres.

Le chiffre actuel n'est pas satisfaisant et dans un avenir plus ou moins proche nous serons confrontés à un problème de fonctionnement. Malheureusement force est de constater qu'en dépit des relances nous n'avons qu'un seul volontaire qui s'est déclaré récemment pour nous rejoindre au comité.

Point sur le nouveau lieu de réunions :

Suite aux travaux de modernisation la direction de l'hôtel PAX a augmenté les tarifs de location de la salle. La nouvelle proposition, même revue après négociation, étant incompatible avec les moyens financiers de l'Amicale, le comité a décliné l'offre et a retenu comme nouveau lieu la Maison des Associations, 1a place des Orphelins à Strasbourg. Les réunions s'y tiennent depuis septembre 2017 à notre entière satisfaction et l'amicale y bénéficie de prestations supérieures (vidéo intégrée, locaux modernes et fonctionnels, accueil, toilettes handicapées, ascenseur).

Point sur le site internet :

Son fonctionnement n'est pas satisfaisant du fait de son utilisation un peu compliquée. Les mises à jour ne sont pas faites régulièrement pour cette raison. Le président accompagné de Jean-Jacques VETTER a rencontré la société IP Solution créateur du site pour simplifier l'outil pour les consultations et son administration. Suppression du code d'accès, plus d'espace membres, réduction des rubriques, intégration et visualisation des événements au fil de l'eau sans distinction de catégories sont les éléments à revoir. La refonte est en cours et dans les prochaines semaines tout devrait être réglé.

Le Président invite les membres qui ne l'auraient pas encore fait et qui possèdent une adresse mail, à la communiquer pour intégration dans le fichier des membres.

Pour finir ce premier point, le Président adresse au nom de l'Amicale ses remerciements aux deux comités d'établissements pour leurs soutiens financiers, à Madame la Directrice de la CARSAT pour l'aide matérielle et logistique qu'elle nous apporte pour nous permettre d'imprimer gratuitement nos documents et au personnel de l'imprimerie de la CARSAT pour leur bonne collaboration avec notre référent imprimerie. Il souligne une nouvelle fois la parfaite qualité des documents qui sont réalisés. Un grand merci à tous.

Point 2 - Approbation du P.V. de l'A.G. ordinaire du 3 MARS 2017

Le Procès- Verbal ayant été joint fin décembre dernier avec le programme d'activités du 1^{er} semestre 2018 tous les adhérents ont pu en prendre connaissance avant la présente Assemblée Générale. Le P.V. ne sera donc pas relu et il est directement soumis au suffrage pour son approbation.

En l'absence de vote contre et d'abstention, le PV de l'AG ordinaire du 3 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

Point 3 - Rapport d'activité 2017

- Comité :

Le comité s'est réuni à 7 reprises à savoir les 3 février, 7 avril, 5 mai, 9 juin, 13 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre.

- Réunions et conférences :

- ✓ 08/01 réunion de rentrée avec la traditionnelle galette des rois,
- ✓ 03/02 - Conférence de Mme Christiane DAMGE sur le diabète,

- ✓ 05/05 - Conférence de Mr Francis MARTZ, une histoire de l'Alsace,
- ✓ 13/10 - Conférence de Mmes Michèle BARDOUX et Monique RUDOLF,
« Les contes fantastiques de l'Alsace »
- ✓ 03/11 - Conférence de Mr Jean-Marie DUFOURNET sur l'ABRAPA,
- ✓ 01/12 – Conférence de Mme Elisabeth BUSSERT sur la naturopathie.

Les conférences étaient très intéressantes et bien menées par des intervenants maîtrisant parfaitement leur sujet. Elles ont été suivies par une moyenne de 30 à 40 personnes particulièrement attentives et curieuses. La parfaite tenue de l'auditoire a été régulièrement soulignée par les intervenants. Pour le futur, le comité s'efforcera de trouver les sujets les plus pertinents mais un appel est lancé aux membres de l'Amicale pour proposer également des thèmes de conférences. Toutes propositions seront les bienvenues.

Le Président adresse ses plus vifs remerciements aux différents conférenciers et aux participants à ces réunions.

- Sorties et visites :

- ✓ 23/03 - Visite de l'usine LABONAL et de la brasserie artisanale de SAINT PIERRE,
- ✓ 18/05 - Visite du fort de SCHOENENBOURG et de la cave de CLEEBOURG,
- ✓ 21/09 - Visite de l'église ST GUILLAUME et promenade en BATORAMA,
- ✓ 19/10 - Sortie dans le PALATINAT,

Marie Thérèse KUBALLA dresse l'inventaire des sorties et des principaux faits marquants. Elle souligne l'intérêt qu'ont porté les participants aux visites et dégustations, sans oublier de mettre en avant la qualité des repas servis dans les différents restaurants.

- Sorties au plan d'eau et au repas de Noël :

- ✓ 09/06 - Sortie fin de 1^{er} semestre à l'étang de pêche du Chalet des Pêcheurs à Illkirch,
- ✓ 15/12 - Visite du musée du pétrole à PEHELBRONN et repas de Noël.

Albert SCHMITT relate les 2 sorties et le succès qu'elles ont rencontré. Une nouvelle fois il relève la parfaite organisation des bénévoles du foyer des pêcheurs, la qualité et la quantité du repas servi. Le comité en préparant la salle et la décoration des tables a également apporté sa contribution. Pour la sortie de Noël, le musée du pétrole a été une découverte pour la plupart des participants et le repas gastronomique au restaurant « La Source des Sens » a été une vraie réussite.

- Retour sur le voyage au Cinq Terres :

Janine VAN REKOM retrace les différentes journées passées en Italie dans cette belle région. Le voyage s'est déroulé à la satisfaction des 56 participants.

- Sorties pédestres :

Le Président évoque les différentes balades réunissant une vingtaine de participants en moyenne. Beaucoup d'habitues qui contribuent, par leur bonne humeur et le bon esprit qui les caractérisent, au succès des sorties. De temps en temps les randonneurs n'ont pas été insensibles à une halte repas dans un restaurant ou une auberge. Mais plus simplement un repas tiré du sac a toujours été apprécié. Merci à tous les marcheurs pour leur sympathique participation.

- Sorties vélos :

Jean-Jacques VETTER évoque les 2 sorties proposées en 2017 à titre d'essai. De 5 participants à la première sortie on est passé à 9 pour la seconde. Les balades faites sur des pistes cyclables ont été appréciées.

- Club Seniors de l'ABRAPA

Alfred LUTZ et Jean-Jacques VETTER ont participé aux 2 réunions des Clubs Seniors de l'ABRAPA. Alfred LUTZ se fait l'écho de ces réunions qui ont pour but de réunir les dirigeants des associations affiliées et permettent à l'ABRAPA de communiquer sur ses activités et les services proposés aux personnes âgées. Des conférenciers y sont également conviés.

Il signale en outre que l'ABRAPA organise tous les 3 ans la fête départementale des associations affiliées au club séniors. Cette fête est ouverte à tous les membres des associations adhérentes. En principe la manifestation se déroulera à nouveau en juin 2019. Avis aux amateurs. Le comité reviendra auprès des membres pour communiquer sur cette journée.

Le Président remercie les intervenants et passe à l'approbation du rapport d'activité 2017.

En l'absence de vote contre et d'abstention, le rapport d'activité 2017 est approuvé à l'unanimité.

Point 4 - Rapport financier de l'exercice 2017

Janine VAN REKOM, trésorière de l'Amicale, détaille la situation financière qui demeure bonne et équilibrée pour l'exercice 2017.

Le rapport financier est annexé au présent PV.

Point 5 - Rapport des vérificateurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes de l'exercice 2017 sont Mrs Marc LANG et Michel SCHREIBER.

Michel SCHREIBER donne lecture à l'assemblée de leur rapport qui certifie la bonne tenue des comptes et la régularité des écritures sur la base des documents demandés et fournis par la trésorière.

Le rapport des réviseurs aux comptes est annexé au présent PV.

Point 6 - Quitus au trésorier et décharge au Comité et au Président

Suite au rapport des réviseurs aux comptes, le rapport financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire afin de donner quitus à la trésorière, décharge au Comité et au Président pour leur gestion relative à l'exercice comptable 2017.

En l'absence de vote contre et d'abstention, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents pour donner quitus à la trésorière et donner décharge au Comité et au Président pour leur gestion pour l'exercice 2017.

Le Président remercie la trésorière et les réviseurs aux comptes pour le sérieux et la qualité de leur travail. Il remercie également l'assemblée pour ce vote favorable.

Point 7 - Renouvellement partiel du comité

Il s'agit du tiers sortant élu en 2015 : Françoise HUFSCMITT, Marie-Thérèse KUBALLA, Janine VAN-REKOM et Albert SCHMITT.

Les 4 sortants sont volontaires pour renouveler leur mandat pour une nouvelle période de 3 ans. Le Président sollicite le vote de l'assemblée.

A l'unanimité, l'assemblée vote le renouvellement des mandats de Françoise HUFSCMITT, Marie-Thérèse KUBALLA, Janine VAN-REKOM et Albert SCHMITT pour une nouvelle période de 3 ans.

Point 8 : Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018

Aucune nouvelle candidature pour cette mission n'a été enregistrée, les 2 réviseurs sortants sont volontaires pour une nouvelle année.

En l'absence de toute autre candidature, le Président propose à l'assemblée d'approuver la désignation de Mrs Marc LANG et Michel SCHREIBER comme réviseurs aux comptes pour l'exercice 2018.

Vote et avis favorable à l'unanimité par l'assemblée pour désigner Mrs Marc LANG et Michel SCHREIBER comme réviseurs aux comptes pour l'année 2018.

Point 9 : Projet pour l'année 2018

Le Président présente le programme du 1^{er} semestre 2018 qui a été envoyé aux membres fin décembre 2017. Il le détaille à l'assemblée en précisant que les réunions et conférences se poursuivront dans les locaux de la Maison des Associations, 1 A place des orphelins à Strasbourg .

Vendredi 12 janvier 2018 15h00. Réunion de rentrée annuelle avec galette des rois au Club-House de l'AS Neudorf,

Vendredi 2 février 2018 15h00. Conférence du docteur Roland SEIBERT
Sujet «Les troubles du sommeil »,

Vendredi 9 mars 2018 10h30 Assemblée Générale et déjeuner à « l'Ancienne Douane »,

Vendredi 13 avril 2018 15h00. Conférence de Madame Nathalie BOULANGER
« les tiques, mieux les connaître pour mieux s'en protéger »,

Vendredi 8 juin 2018 12h00. Réunion de clôture du semestre à l'étang de pêche du « Chalet des Pêcheurs » à Illkirch.

Pour les sorties et visites :

Jeudi 19 avril 2018 Musée des métiers du bois à Labaroche,
Déjeuner au restaurant »au Tilleul » puis visite du
Mémorial du Linge.

Jeudi 17 mai 2018 Visite de l'aspergeraie puis repas « Asperges » à la ferme Maurer à Dorlisheim.

Du 11 juin au 15 juin 2018 Voyage annuel sur la Côte d'Opale et en Baie de Somme.

Pour ce voyage, Janine VAN REKOM informe l'assistance que 30 personnes se sont inscrites ce qui aura une incidence sur le prix conformément au tarif dégressif communiqué avec la pré-annonce. 2 personnes souhaitent se désister ce qui réduit les participants à 28. Des négociations sont en cours avec le voyageur JOSY pour réduire autant que faire le coût. Nous attendons également le programme officiel du séjour avec les coordonnées de l'hôtel qui seront communiqués aux participants dès réception.

Les randonnées pédestres auront lieu sur la base du programme transmis début d'année

Pour les balades vélos, 2 sorties sont prévues. Le programme de la première est à la disposition des personnes ce jour.

Pour le programme du 2^{ème} semestre 2018, celui-ci sera diffusé en juillet.

Plusieurs propositions ont été formulées par la salle pour se rajouter aux programmes futurs. Ces idées seront étudiées et concrétisées par le comité dans le cadre des programmes à venir.

Point 10 : Divers

10.1 Cotisation pour l'année 2019.

Le comité propose de maintenir pour 2019 le montant actuel de la cotisation à 20 euros. Conformément aux statuts de l'Amicale cette proposition doit faire l'objet d'un accord de l'assemblée présente.

Avis favorable à l'unanimité pour le maintien du montant de la cotisation à 20 € pour l'année 2019

10.2 Candidature comité.

Madame Michèle WEBER a fait acte de candidature par écrit pour rejoindre le comité. Ce point n'était pas prévu à l'OJ. Compte tenu de la pénurie récurrente de candidats, le Président soumet au vote de l'assemblée cette candidature.

Avis favorable à l'unanimité pour la nomination de Madame Michèle WEBER au comité de notre amicale

Nouvelle composition du comité :

Président d'Honneur : M Fernand GANDNER

Président : M Roger MULLER

1^{er} Vice-Président : M Albert SCHMITT

2^{ème} Vice-Président : Marie-Thérèse KUBALLA – Secrétaire adjointe

Trésorière : Mme Janine VAN REKOM

Trésorier adjoint : M Jean-Jacques VETTER

Secrétaire : Mme Françoise HUFSCMITT

Secrétaire du comité : Mme Anne-Marie LEIBENGUTH

Assesseurs : M Alfred LUTZ ,Mme Paulette LUTZ, Michèle WEBER

Point 11 : Nouvelle domiciliation du siège social de l'Amicale

Par un courrier réceptionné le 5 mars 2018, la CARSAT a informé le Président de l'Amicale du transfert le 9 mars 2018, de leur service social de la rue Lobstein vers la rue du Doubs, siège de la CARSAT suite au regroupement des services. De ce fait l'Amicale doit trouver une autre domiciliation pour son siège social. Informé très tardivement de cette situation, l'urgence de trouver un autre lieu pour avoir à nouveau une adresse postale s'est imposée à nous.

Ce point n'était pas inscrit à l'ordre du jour mais l'urgence nous amène à le rajouter dans un point 11 complémentaire qui est soumis à votre suffrage.

La solution qui a été retenue est de domicilier notre siège social à la Maison des Associations, 1A place des Orphelins à Strasbourg. Nous y disposerons d'une adresse postale avec une boîte aux lettres.

La demande a été faite par écrit et la Maison des Associations par courrier retour en date du 8 mars 2018 nous a accordé cette nouvelle domiciliation.

Cette nouvelle organisation simplifiera par ailleurs la gestion de notre courrier.

Le Président informe l'assemblée que l'Amicale devra être membre de l'association de la Maison des Associations (cotisation : 20 €/an) et payer une redevance pour la gestion du courrier (25 €/an). Ce projet est soumis au vote.

Avis favorable à l'unanimité pour la nouvelle domiciliation du siège de l'Amicale des Retraités CRAM-CRAV-UGECAM au 1A place des Orphelins 67000 Strasbourg aux conditions requises.

Le Président remercie l'assemblée pour ce vote et déposera au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg le PV de l'assemblée générale et l'accord de domiciliation émanant de la Maison des Associations.

Plus aucune question n'étant posée, le Président lève la séance à 12H00 en remerciant les participants pour leur présence nombreuse

Le Président